

Évaluation des incidences Natura 2000 des projets d'arrachage de haies

Formulaire simplifié

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise pour votre projet d'arrachage de haies ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il est construit de manière à guider le porteur de projet dans la réalisation de l'évaluation des incidences de son projet d'arrachage de haies, lorsque celui-ci se situe dans un ou plusieurs sites Natura 2000. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

Définition Haie : ligne boisée d'une longueur supérieure de 25 mètres.

Si le linéaire de haie à arracher est inférieur à 10 mètres, l'impact étant considéré comme négligeable, vous n'êtes pas tenu de renseigner ce formulaire.

Penser à mentionner à un endroit donné que si les linéaires de haies à arracher sont distincts, il convient de remplir des formulaires séparés.

Où trouver l'information ?

- précisions sur la démarche :
 - o auprès de la DDT de votre département,
 - o dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne (*Préservation et gestion des ressources naturels > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences*).
- cartographie des sites :
 - o dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne (*Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique*).
- définition et localisation des enjeux, liste des espèces :
 - o le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL),
 - o les formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet de la DREAL : *Préservation et gestion des ressources naturels > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons*).
- éclairage sur les enjeux et assistance sur les aspects écologiques:
 - o auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL).

Le porteur de projet

Nom (personne morale ou physique) :

N° pacage :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Type d'exploitation agricole : ☐ élevage ☐ polyculture-élevage ☐ culture

Surface Agricole Utile (ha) :

Linéaire de haie estimé sur l'exploitation :

Le projet

Commune :

Référence(s) du ou des îlots :

Longueur totale de haies à arracher (m):

Haie discontinue (interruption $\geq$ 10m) : ☐ oui ☐ non

Localiser les haies à arracher sur le plan

Identification du (ou des) site(s) Natura 2000, dans le(s)quel(s) se situe le projet :

N° site : FR 26..... Nom du site :

N° site : FR 26..... Nom du site :

N° site : FR 26..... Nom du site :

Vous trouverez en annexe 1 la carte des sites Natura 2000 du département.

Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (Cf page 1).

A joindre au présent formulaire :

- la carte de l'annexe 1 correspondant à votre département en localisant approximativement le projet,
- une ortho-photographie du registre parcellaire graphique avec la localisation précise de votre projet.

Période des travaux envisagés (mois) :

Le secteur où se situe le projet a-t-il déjà été remembré ? ☐ oui ☐ non

La haie à arracher a-t-elle un statut de protection particulier (espace boisé classé, arrêté préfectoral de remembrement, etc.) ? ☐ oui ☐ non ☐ ne sait pas
Si oui, lequel ?

Quelles sont vos motivations qui justifient l'arrachage de la haie ?

- ☐ Remise en culture
- ☐ Connexion entre 2 îlots
- ☐ agrandissement parcellaire
- ☐ Autre

Avez-vous eu contact avec les animateurs de sites Natura 2000 ou des experts (demande d'informations, discussion sur les scénarii techniques pour minimiser les incidences) ?
☐ oui ☐ non

Quelles éventuelles préconisations avez-vous pris en compte ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les espèces animales

Avez-vous identifié des espèces d'intérêt communautaire à l'emplacement ou à proximité de la haie à arracher : ☐ oui ☐ non ☐ ne sait pas

Si oui, la(les)quelle(s) ?

- | | | | |
|------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| • Batraciens | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Écrevisses | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Chauves-souris | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Oiseaux | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Insectes | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Reptiles | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |
| • Autres | ☐ oui | ☐ non | ☐ ne sait pas |

Afin d'être en mesure de déterminer si votre projet d'arrachage de haie est susceptible d'avoir une incidence sur le site Natura 2000, vous devez remplir le questionnaire figurant à la page suivante.

Impact faible
du projetImpact fort
du projet

De nombreux groupes animaux (oiseaux, mammifères, amphibiens, insectes) utilisent les haies pour leur alimentation, leur déplacement ou bien comme abris. Plus le réseau de haies est dense et plus le milieu est favorable à ces animaux.

Le réseau de haies dans lequel se situe le projet (jusqu'à 500 mètres autour du projet) vous semble-t-il dense ?

très dense (ou
maille bocagère
< 4 Ha)
120 m/hamoyennement
dense
90 m/hafaiblement dense
60 m/ha

Valeurs de densité à titre indicatif :

La continuité du réseau bocager (haies fortement connectées entre elles) est un élément essentiel au déplacement de certains groupes d'espèces (chiroptères, amphibiens, etc.).

Le réseau de haies dans lequel se situe le projet (jusqu'à 500 mètres autour du projet) vous semble-t-il continu ou plutôt fragmenté ?

Fragmenté

ne sait pas

continu

La haie à arracher est-elle :

totalement
déconnectée du
réseauconnectée par l'une
de ses extrémitésconnectée par ses
deux extrémités

Plus le linéaire de haies à arracher est important et plus l'impact sur les espèces utilisant cet élément sera élevé.

Le linéaire de haies que vous projetez d'arracher est compris entre :

10 et 30 m

30 et 100 m

plus de 100 m

Qualification de la haie :

haie basse

haie haute

La présence d'arbres dans les haies est favorable à la présence d'une plus grande diversité d'animaux (oiseaux, insectes, etc.).

Y a-t-il présence d'arbres de haut jet et/ou d'arbres têtards dans la haie ?

Oui

Non

Combien

La présence de prairies le long de la haie à arracher, est favorable à la présence d'insectes qui constituent des proies pour de nombreux animaux, notamment les chiroptères.

Occupation du sol de part et d'autre de la haie :

	Non	D'un seul côté	De part et d 'autres
Prairie temporaire	☐	☐	☐
Prairie permanente	☐	☐	☐
Culture	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐

La présence de points d'eau est nécessaire à de nombreux animaux : oiseaux, insectes, chiroptères, mais aussi amphibiens pour leur reproduction.

Y a-t-il présence d'un point d'eau naturel (mare, cours d'eau, etc.) à proximité de la haie à arracher ?

aucun dans l'îlot

à plus de 10 m de
la haieà moins de 10 m de
la haie

Possibilité d'implanter une haie en compensation ?

Oui

Non

Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un site Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du site concerné,
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vitale d'une espèce ayant contribué au classement Natura 2000 du site concerné.

Votre projet d'arrachage de haie est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un site Natura 2000 ?

☐ non

☐ oui : l'évaluation doit se poursuivre par un complément de dossier en concertation avec le service instructeur du projet (conformément à l'article R.414-23 du code de l'environnement).

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

DDT de Saône-et-Loire – Service Environnement
37 boulevard Henri Dunant – CS 80140
71040 Mâcon cedex

A (lieu) :
Le (date) :

Signature :

ANNEXE :

Évaluation de l'impact de l'arrachage de haies sur le Petit rhinolophe

Si le linéaire de haie à arracher est inférieur à 10 m, l'impact sur le Petit rhinolophe est considéré comme négligeable. Dans le cas contraire, remplir le tableau suivant en attribuant une note pour chacun des critères qui figure dans la colonne de gauche.

Critères	Indicateurs	Consignes de notation	Note
Caractéristiques du bocage	Densité du bocage ⁽¹⁾	0 pour densité favorable au Petit rhinolophe 2 pour densité moyennement favorable au Petit rhinolophe 4 pour densité défavorable au Petit rhinolophe	
	Connectivité du bocage ⁽¹⁾	0 pour connectivité favorable au Petit rhinolophe 4 pour connectivité défavorable au Petit rhinolophe	
Caractéristiques de la haie à arracher	Longueur de la haie à arracher	<u>Si densité défavorable ou moyennement favorable :</u> 0 pour linéaire compris entre 10 m et 30 m (inclus) 3 pour linéaire compris entre 30 m et 100 m (inclus) 6 pour linéaire supérieur à 100 m <u>Si densité favorable :</u> 0 pour linéaire compris entre 10 m et 60 m (inclus) 3 pour linéaire compris entre 60 m et 200 m (inclus) 6 pour linéaire supérieur à 200 m	
	Connectivité de la haie	0 pour haie totalement déconnectée 3 pour connexion par l'une des extrémités de la haie 6 pour connexion par les deux extrémités de la haie	
	Présence d'arbres dans la haie	0 pour haie sans arbre 3 pour haie avec un ou plusieurs arbres de haut jet sur moins du tiers de la longueur de la haie 6 pour haie avec des arbres de haut jet sur au moins un tiers de la longueur de la haie	
	Présence de prairies jouxtant la haie	0 pour absence 2 pour présence d'un côté de la haie 4 pour présence des deux côtés de la haie	
	Présence d'un point d'eau à proximité de la haie	0 pour présence à une distance supérieure à 10 m de la haie 2 pour présence à une distance inférieure ou égale à 10 m de la haie	

TOTAL

⁽¹⁾ évaluation du niveau de densité et de connectivité du bocage :

Pour évaluer la densité et la connectivité des haies, il s'agit de comparer le réseau de haies existants à proximité du projet avec les schémas-types qui figurent ci-dessous. Il convient de repérer le schéma qui est le plus proche du réseau observé sur le terrain. Il faut pour cela prendre en compte le réseau de haies qui est situé dans un carré de 1 km de côté et centré sur le projet.

En fonction des schéma-type retenus, on obtient une estimation de la densité et de la connectivité du bocage.

Schémas-types de densité et de connectivité des haies :

Les carrés représentent des territoire de 1 km de côté.

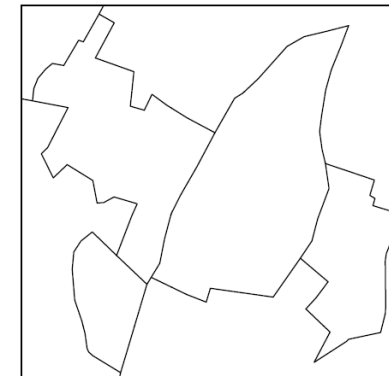
DENSITÉ



Densité favorable au Petit rhinolophe

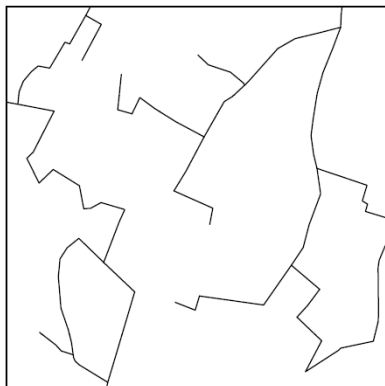


Densité moyennement favorable au Petit rhinolophe



Densité défavorable au Petit rhinolophe

CONNECTIVITE



Connectivité favorable au Petit rhinolophe



Connectivité défavorable au Petit rhinolophe